

### LE SERVICE MILITAIRE SERA-T-IL BIENTOT RÉDUIT A UN AN ?

#### CE QUE DIT M. OSSOLA

sous-secrétaire d'Etat à la Guerre

Président de la commission de l'armée de la Chambre, M. Ossola s'est vu confier la sous-secrétariat d'Etat du ministère de la Guerre dès que M. Painlevé a pris le pouvoir. Le décret qui, ces jours derniers, a défini son rôle lui a, comme on l'a vu, conféré les plus larges attributions.

M. Ossola m'a reçu hier et, dès les premiers mots de l'interview qu'il a bien voulu m'accorder, j'avais l'impression qu'il s'efforcera, comme membre du gouvernement, de continuer son œuvre à la commission de l'armée. Au surplus, le nouveau sous-secrétaire d'Etat entend agir rapidement. Ce qu'il veut de tout son cœur, c'est doter au plus tôt le pays de l'organisation militaire qui répondra à ses vœux, mais sans sacrifier, au même temps, d'assurer sa sécurité et la paix.

**Aurons-nous le service d'un an ?**

— Est-ce le service d'un an que le nouveau gouvernement va nous donner ? ai-je demandé.

— Il en a le désir, m'a répondu sans hésitation M. Ossola ; mais il n'est pas encore possible de fixer la date de cette réforme. C'est que, voyez-vous, la question n'est pas aussi simple qu'il peut paraître de prime abord. Il est évident qu'au point de vue social, l'intérêt commande de laisser à l'industrie, à l'agriculture et à toutes les forces civiles dont l'activité assure la vie et la richesse du pays le maximum de liberté, et, partant, de jeunes hommes. Mais le point de vue social et national ne doit pas masquer le point de vue politique. La sécurité de notre pays est fonction de la politique générale. Dès lors, les considérations politiques constituent le facteur prédominant sur lequel tout le reste doit se régler et qui doit nous inciter à la prudence. La réduction de la durée du service est dans notre programme ; c'est même une de nos préoccupations essentielles. Mais, en attendant de pouvoir la réaliser, il nous faut avoir l'armée de notre politique.

**La réorganisation de l'armée**

M. Ossola va-t-il reprendre et appuyer les projets déposés par le général Nollet ?

— La commission de l'armée est saisie par le dépôt du projet d'organisation générale du général Nollet, déclare M. Ossola. Ce projet est une base de discussion. Tout mon concours lui est acquis dans le cadre tracé par les leçons de la guerre, dont nous devons tous nous inspirer.

Une guerre, si malheureusement il s'en produisait encore une, pour-rait M. Ossola, ne se peut plus concevoir dans la forme d'une bataille entre des armées peu nombreuses. Ce sera une formidable lutte de peuples. La vie entière de chaque pays belligérant (et même neutre) sera fatalement affectée, au point que l'activité de la nation devra se concentrer sans réserve vers l'effort de guerre. D'où un premier stade de l'organisation : préparation large, profonde, méthodique de la mise en œuvre de toutes les ressources dans l'ordre financier, économique, commercial, industriel. L'œuvre est commencée ; il faudra en achever sans délai la complète réalisation.

La durée du conflit implique la nécessité de prévoir et d'assurer la mobilisation de tous les effectifs capables de combattre, c'est-à-dire de plusieurs millions d'hommes. Par conséquent, le rôle des troupes actives, sans être méconnu, doit être considéré comme devant constituer l'ossature de l'organisme dans lequel viendront s'incorporer les réserves. C'est cette armée nationale qu'il est indispensable de prévoir et d'organiser dès les temps de paix.

**La couverture, l'instruction et la mobilisation**

Un seul moyen, précise M. Ossola, s'offre à nous : dissocier les trois missions qu'assume notre armée permanente actuelle : la couverture, l'instruction, la mobilisation.

La couverture, c'est la garde de la frontière et c'est, au jour de la guerre, le rideau à l'abri duquel nous mobilisons. Il faut à tout prix qu'elle soit constituée en pleine force et dotée de tout le matériel nécessaire en permanence. On lui enverra pour la ravitailler en hommes les jeunes recrues s'ilôt dégrossies dans des unités d'instruction autonomes.

La mobilisation sera assurée par des centres mobilisateurs indépendants et organisés à cet effet avec des cadres spéciaux. Il est entendu que les réserves seront maintenues en haleine par des convocations d'unités entières telles qu'elles se comporteraient en temps de guerre.

Enfin, autre caractéristique de la guerre moderne : rôle considérable du matériel ou, pour employer une formule plus générale, des applications de la science. Nous voulons, dans ce domaine, faire l'effort maximum. Ce ne sera qu'au moment où nous aurons construit cette organisation générale que nous pourrions déterminer exactement les proportions dans lesquelles pourra être réduite la durée du service militaire actif. Une œuvre considérable et de longue haleine nous attend. Bien loin de vouloir amoindrir la défense nationale, dit en manière de conclusion, M. Ossola, nous avons hâte de l'essayer et de l'établir sur des bases les plus solides en combinant aussi absolument que nous le pourrions nos besoins et nos possibilités. — L. F.

## LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

### STATISTIQUES OFFICIELLES

Le ministère de l'intérieur a communiqué dans la soirée d'hier la statistique suivante :

## RÉSULTATS D'ENSEMBLE DES DEUX TOURS DE SCRUTIN

| 1 <sup>er</sup> PARIS (80 SIÈGES) |       |       |            |    |
|-----------------------------------|-------|-------|------------|----|
| Majorité absolue :                |       |       |            |    |
|                                   | Avant | Après | Différence |    |
| Comm. (S.F.I.O.)                  | 7     | 8     | +1         |    |
| Rep. soc. (S.F.I.O.)              | 14    | 14    |            |    |
| Rad. soc.                         | 4     | 5     | +1         |    |
| Rad. rad.                         | 6     | 6     |            |    |
| Rép. rad.                         | 17    | 15    | -2         |    |
| Rép. (U.R.D.)                     | 19    | 18    | -1         |    |
| Conserv.                          | 3     | 3     |            |    |
|                                   | 80    | 80    | +3         | -3 |

## 2<sup>e</sup> COMMUNES DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE (79)

| Majorité absolue : |       |       |            |     |
|--------------------|-------|-------|------------|-----|
|                    | Avant | Après | Différence |     |
| Comm. (S.F.I.O.)   | 6     | 9     | +3         |     |
| Rep. soc.          | 14    | 21    | +7         |     |
| Rad. soc.          | 3     | 4     | +1         |     |
| Rad. et rad. soc.  | 23    | 24    | +1         |     |
| Rép. rad.          | 21    | 18    | -3         |     |
| Rép. de g.         | 2     | 2     |            |     |
| Rép. (U.R.D.)      | 2     | 2     |            |     |
| Conserv.           | 4     | 3     | -1         |     |
|                    | 79    | 79    | +12        | -12 |

## 3<sup>e</sup> DÉPARTEMENTS (sauf la Seine)

| Majorité absolue :   |       |       |            |     |
|----------------------|-------|-------|------------|-----|
|                      | Avant | Après | Différence |     |
| Comm. (S.F.I.O.)     | 1     | 1     |            |     |
| Rep. soc. (S.F.I.O.) | 24    | 42    | +18        |     |
| Rad. soc.            | 135   | 192   | +57        |     |
| Rad. rad.            | 20    | 13    | -7         |     |
| Rép. de g.           | 84    | 51    | -33        |     |
| Rép. (U.R.D.)        | 89    | 22    | -67        |     |
| Conserv.             | 21    | 10    | -11        |     |
|                      | 379   | 379   | +78        | -78 |

## SITUATION DES MEMBRES DU PARLEMENT APRES LES DEUX TOURS DE SCRUTIN

| Sénateurs :                                                                       |     |
|-----------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Elus nouveaux                                                                     | 5   |
| Réélus                                                                            | 130 |
| Battus                                                                            | 10  |
| En ballottage et qui ne se sont pas représentés au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin | 4   |
|                                                                                   | 149 |

| Députés :                                                                         |     |
|-----------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Elus nouveaux                                                                     | 47  |
| Réélus                                                                            | 220 |
| Battus                                                                            | 10  |
| En ballottage et qui ne se sont pas représentés au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin | 14  |
|                                                                                   | 315 |

M. Besombes, conseiller sortant, S.F.I.O., réélu dans le quartier de Gentilly, a obtenu 6.561 voix.

## DEUX FEMMES VONT SIÉGER A VILLEJUIF ET A SAINT-DENIS

Deux femmes, Mme veuve Chapon et Mme Marie Chaix, figurent sur les listes communistes qui ont triomphé à Villejuif et à Saint-Denis.

Bien qu'indigibles, comme elles ont été proclamées par le président du bureau de vote, elles vont pouvoir siéger jusqu'à ce qu'intervienne l'arrêt du conseil de préfecture annulant leur élection.

## UNE ENQUETE SUR LES ELECTIONS A LA MARTINIQUE

Le ministère des Colonies communique la note suivante :

A la suite de protestations envoyées de la Martinique contre les opérations électorales, M. André Hesse, ministre des Colonies, a télégraphié à l'inspecteur Pegourier, actuellement en mission dans la colonie, pour le charger de procéder à une enquête sur chacun des points signalés.

## M. VOLINE EST RAPPELÉ A MOSCOU

#### L'AMBASSADEUR DES SOVIETS EN A INFORMÉ M. BRIAND

On se souvient qu'il y a quelques semaines M. Voline, premier secrétaire de l'ambassade soviétique à Paris, avait assisté à une réunion du Kuo-Min-Tang, comité révolutionnaire chinois, où plusieurs orateurs, prétendant représenter les populations de nos colonies, prirent la parole pour critiquer avec une extrême

M. Voline et sa jeune femme sortant de l'ambassade

## LES ÉTATS-UNIS ET LA QUESTION DES DETTES

Aucune note officielle à ce sujet n'a été adressée par le Département d'Etat au Quai d'Orsay

Plusieurs journaux américains se sont fait l'écho, ces jours derniers, de rumeurs circulant à Washington et d'après lesquelles le gouvernement des États-Unis aurait envoyé à Paris une note concernant le règlement de notre dette. L'envoi de cette note, qui serait conçue en termes très fermes, mais laisserait à la France le soin de faire à l'Amérique des propositions précises, aurait été décidé au cours d'une réunion tenue mardi par le cabinet.

Cette nouvelle ayant été démentie samedi dans les milieux officiels de Washington, elle a été reprise hier sous une autre forme, notamment par le correspondant de l'agence Reuter, d'après qui il s'agirait de simples instructions adressées à M. Myron T. Herrick, l'ambassadeur des États-Unis à Paris.

Ainsi présentées, toutes ces informations venant d'outre-Atlantique et d'outre-Manche sont inexactes. Aucune note n'a été envoyée de Washington à Paris. M. Myron T. Herrick, qui a passé plusieurs jours en Belgique et n'a rejoint son poste qu'hier soir, n'a pas reçu d'instructions nouvelles. Simplement, la conversation franco-américaine sur les dettes continue ; elle continue, il est vrai, après un intermède assez prolongé, mais c'est toujours la même conversation, en somme, qui se poursuit.

La visite que l'ambassadeur des États-Unis rendit, l'autre jour, à M. Caillaux fait partie de ces entretiens généraux. Nous avions signalé, en leur temps, ses échanges de vues avec M. Clémentel. Il est assez naturel que M. Myron T. Herrick, en venant faire une visite de courtoisie au nouveau ministre des Finances, ait profité de l'occasion pour lui rappeler que le gouvernement américain serait heureux de voir des négociations plus actives s'engager sur la question des dettes. M. Caillaux a d'ailleurs eu, ces jours derniers, sur le même sujet, des entretiens avec plusieurs importantes personnalités américaines de passage en Europe, notamment avec M. Winston, sous-secrétaire d'Etat au Trésor américain, qui vient justement de rentrer à Washington.

C'est sans doute l'entrevue Myron-Herrick, Caillaux, qui mal interprétée à distance, a donné lieu aux divers commentaires cités plus haut. Telle est de moins l'explication d'allure officielle que fournit à ce sujet une dépêche de Washington que l'on trouvera plus loin. L'ambassadeur des États-Unis, à la suite de son entrevue avec M. Caillaux, a demandé, dit le télégramme, au département d'Etat certaines informations pour lui permettre de poursuivre ces conversations. C'est à ce que se réduisent la prétendue note et les soi-disant instructions adressées par Washington à Paris.

On voit donc que la démarche américaine n'a rien qui puisse inquiéter nos finances. Nos amis des États-Unis sont, on le sait, gens très sérieux pour vouloir exercer sur notre gouvernement une sorte de pression financière au moment précis où il s'efforce d'équilibrer le budget et de redresser le franc. Ils savent, du reste, que la France n'a jamais songé à se dérober à aucune de ses obligations et que seules les difficultés aux-quelles elle s'est heurtée du fait de la guerre allemande, l'ont empêchée jusqu'à présent d'en effectuer le règlement.

## AUX ASSISES L'INTERROGATOIRE PAR LE PRÉSIDENT N'EST QU'UN USAGE...

#### M<sup>re</sup> HENRI-ROBERT DEMANDE QU'ON L'INTERDISE

Le bâtonnier Henri-Robert, à peine revenu de Saint-Brieuc, a écrit au garde des Sceaux pour lui demander une modification au Code d'instruction criminelle : il s'agit de la suppression de l'interrogatoire conduit par le président dans les procès d'assises.

Cet interrogatoire, qui suit généralement la lecture de l'acte d'accusation, n'est prescrit par aucun texte. La loi se borne à spécifier que le président peut, « prendre sur lui tout ce qu'il croira utile pour découvrir la vérité » et aussi qu'après la lecture de l'acte d'accusation, il « rappellera à l'accusé ce qui est contenu en cet acte ». Il y a loin de ces prescriptions modérées à l'usage actuel, qui est de dépouiller toutes les pièces du dossier : ce dépouillement, opéré par le président, qui doit être l'arbitre des débats, a une influence certaine sur l'issue du procès. Or il est naturel que le magistrat, quelle que soit son impartialité, laisse apercevoir à la manière dont il dirige l'interrogatoire, une opinion déjà formée et qui n'est généralement pas favorable à l'accusé. Judis le président, à la clôture des débats, résumant les thèses de l'accusation et de la défense. Pour des raisons semblables à celles que nous venons d'exposer, ce résumé influe toujours sur la décision du jury et presque toujours aux dépens des accusés. On le supprime : mais l'interrogatoire l'a peu à peu remplacé, sinon dans sa forme, du moins dans ses effets.

Il n'y a aucune raison, par conséquent, pour que le rôle du président ne soit ramené à ce que la législation avait d'abord conçu ; il s'agit de maintenir égaux les droits de la défense et de l'accusation et de diriger les débats sans que l'opinion du tribunal soit manifestée plus que celle des jurés. Le système que préconisent les partisans de la suppression de l'interrogatoire par le président est très simple : c'est ce qu'on appelle l'enquête cruciale, usitée en Angleterre. L'acte d'accusation ayant été lu, le ministère public d'une part, le défenseur de l'autre, posent à l'accusé les questions qu'ils croient nécessaires à la manifestation de la vérité. Le président fait régner dans cette discussion l'ordre et le calme. Les jurés sont aussi éclairés qu'il est possible, et le président n'abandonne pas le caractère d'arbitre serein qui doit être le sien.

Cette réforme avait été préconisée déjà au moment où le résumé fut supprimé (loi du 19 juin 1881). Les incidents de Saint-Brieuc la feront-ils aboutir ?

## CHEZ LES FOUS

### par Albert LONDRES

#### VI. - LE REPAS DES FURIES

— Onze heures. C'est le moment. Tenez-vous à votre costume ? demande l'interne.

Je tenais à mon costume. On me passa une blouse.

J'allais déjeuner à « la cinquième » en compagnie de ces dames d'un asile du Midi.

« La cinquième » est le quartier des agités qui s'agitent.

On mettait justement le couvert : une assiette en fer fut blanc et une cuillère.

— Madame Ebert ! si vous continuez de faire la toupie sur les tables je vous renvoie dans la cour, Ah ! Et la sœur qui venait de parler et

avec qui, même devant l'appât d'une bourse de cinq mille pesetas, je n'aurais pas accepté un combat de boxe en deux rounds, frappa, par l'intermédiaire du bras de son crucifix, deux coups bien sentis sur le coin de la table. Ah !

Madame Ebert cessa de faire la toupie.

Tout ce que l'on pouvait dire de cette cour, c'est qu'elle n'aurait pas une société philharmonique.

Ce sont ces dames que nous entendons si distinctement qui tout à l'heure vont venir déjeuner, ma sœur ?

C'étaient elles. La sœur dit que ce ne serait pas joli à voir, mais elle ajouta que j'avais de la chance parce qu'aujourd'hui on servait du macaroni.

— Et comme il faut vous attendre à recevoir trois ou quatre assiettes par la figure, cela vaudra mieux, pour vous, que si c'était du riz au gras, ça poisse moins.

En résumé, je tombais bien.

Et l'on ouvrit les portes du toril.

Une première fourmée se rua. C'étaient les dames aux dents longues. En voulant passer trop vite et toutes à la fois, ces affamées obstruaient la porte. Des cris entremêlés et dont le registre parcourait au moins trois octaves, s'élevaient de cet amas. La salle s'emplissait. Une petite vieille grimpa sur la longue table et courut dans les assiettes qui en tombant sur le dallage protestaient d'une voix de fer battu.

— Attendez ! que je vous attrape, hurria la sœur.

— On ne pouvait plus parler que sur le timbre haut.

— Combien sont-elles ?

— Soixante.

Elles ramassaient les assiettes et s'en servaient comme de cymbales, comme de coiffures. D'autres, les tapons dedans, les prenaient pour des bords de pieds. Floet une assiette vint de s'aplatir contre le mur.

— Et si l'on fixait les assiettes, ma sœur ?

— Elles avaleraient le clou, mon-sieur.

Des surveillantes chassèrent devant elles cinq ou six retardataires qui tombaient ainsi dans la salle. C'est au complet.

Voilà les baquets de macaroni. Il s'agit de les protéger si l'on ne tient pas essentiellement à voir l'une de ces dames sauter pieds joints dans la pâte fumante.

Une trentaine de furies se posent sur les bancs, mais leurs postérieurs ont touché un ressort, du moins on peut se l'imaginer. Pour qu'elles ne remuent pas, l'idée vint de peser sur leurs épaules. Enfin ! quand elles auront le macaroni dans la bouche, elles ne bougeront plus peut-être !

Un silence tombe, soudain. Une voix le trouble :

— De la viande le vendredi ! jamaïs !

— C'est mercredi, madame Bichette et ce n'est pas de la viande.

— C'est de la chair humaine, sœur maudite.

Madame Bichette essaya de se défilier. La sœur l'assied de force sur le banc. Madame Bichette prend son macaroni à deux mains et le projette dans les cheveux d'une blonde, son vis-à-vis. Le vis-à-vis pousse des cris terrifiants. C'est le signal. Un jazz-band nouveau modèle entre en danse. La foudre vient de frapper l'une de ces convives. Elle demeure soudain souriante et figée au milieu du chahut et sa cuillère est arrêtée à

## LE DÉSARMEMENT DU REICH

#### LA CONFÉRENCE DES AMBASSADEURS NE SE RÉUNIRA QU'EN VENDREDI AU SUJET DU RAPPORT FOCH

Les échanges de vues continuent entre Londres et Paris

On avait annoncé que la conférence des ambassadeurs se réunirait demain pour étudier définitivement le rapport du général Foch sur l'état de désarmement de l'Allemagne et le deuxième avis émis sur ce rapport par le comité militaire interallié de Versailles. En attendant, les gouvernements britannique et français négocient par la voie des chancelleries et les thèses, tout d'abord assez différentes en ce qui concerne notamment la date de l'évacuation de Cologne, s'ajustent peu à peu. Aujourd'hui, les deux gouvernements sont parvenus à l'accord sur ce point qu'il ne pourra être question de l'évacuation de Cologne que lorsque le désarmement de l'Allemagne sera complètement effectué et conforme aux stipulations militaires du traité de Versailles.

Toutefois, les ambassadeurs attendent encore deux ou trois jours pour tenir séance. En effet, de nouvelles suggestions ont été communiquées, hier, par le Quai d'Orsay à Londres, en réponse aux propositions présentées la semaine dernière par lord Crewe. Ces suggestions françaises servent, à leur tour, d'examen par le cabinet britannique, et ce n'est qu'une fois cette étude terminée que la conférence des ambassadeurs se réunira, probablement vendredi, pour arrêter les termes de la note sur le désarmement que les alliés adresseront au gouvernement du Reich.

**LA NOTE SUR LA SÉCURITÉ**

Au cours du conseil des ministres qui doit se tenir aujourd'hui, M. Aristide Briand soumettra à ses collègues le projet de réponse du gouvernement français à la note allemande, relative au pacte de sécurité.

**M. Caillaux communiquera aujourd'hui ses projets à la commission des finances de la Chambre**

C'est aujourd'hui que M. Caillaux doit se rendre devant la commission des finances de la Chambre pour lui communiquer les projets adoptés à l'unanimité par les membres du gouvernement en vue d'assurer l'équilibre du budget de 1925.

Dans l'après-midi d'hier, le ministre des Finances a reçu MM. Millès-Lacroix et Henry Bérenger, président et rapporteur général de la commission des finances du Sénat. A ce sujet, la note suivante a été communiquée à la presse par le ministère des Finances.

Le ministre des Finances a reçu la visite du président et du rapporteur général de la commission des finances du Sénat, qui sont venus l'entretenir de la discussion immédiate du budget et de la loi de finances de 1925 au Sénat.

M. Caillaux leur a exposé brièvement l'envisageant la situation financière actuelle de l'Etat.

## UNE ENQUÊTE SUR LES ÉLECTIONS A LA MARTINIQUE

Le ministère des Colonies communique la note suivante :

A la suite de protestations envoyées de la Martinique contre les opérations électorales, M. André Hesse, ministre des Colonies, a télégraphié à l'inspecteur Pegourier, actuellement en mission dans la colonie, pour le charger de procéder à une enquête sur chacun des points signalés.

**DEUX FEMMES VONT SIEGER  
A VILLEJUIF ET A SAINT-DENIS**

Deux femmes, Mme veuve Chapon, et Mme Marie Chaix, figurent sur les listes communistes qui ont triomphé à Villejuif et à Saint-Denis.

Bien qu'inélégantes, comme elles ont été proclamées par le président du bureau de vote, elles vont pouvoir siéger jusqu'à ce qu'intervienne l'arrêt du conseil de préfecture annulant leur élection.

**UNE ENQUÊTE SUR LES ÉLECTIONS  
A LA MARTINIQUE**

Le ministère des Colonies communique la note suivante :

A la suite de protestations envoyées de la Martinique contre les opérations électorales, M. André Hesse, ministre des Colonies, a télégraphié à l'inspecteur Pegourier, actuellement en mission dans la colonie, pour le charger de procéder à une enquête sur chacun des points signalés.

## LES ÉTATS-UNIS ET LA QUESTION DES DETTES

Aucune note officielle à ce sujet n'a été adressée par le Département d'Etat au Quai d'Orsay

Plusieurs journaux américains se sont fait l'écho, ces jours derniers, de rumeurs circulant à Washington et d'après lesquelles le gouvernement des États-Unis aurait envoyé à Paris une note concernant le règlement de notre dette. L'envoi de cette note, qui serait conçue en termes très fermes, mais laisserait à la France le soin de faire à l'Amérique des propositions précises, aurait été décidé au cours d'une réunion tenue mardi par le cabinet.

Cette nouvelle ayant été démentie samedi dans les milieux officiels de Washington, elle a été reprise hier sous une autre forme, notamment par le correspondant de l'agence Reuter, d'après qui il s'agirait de simples instructions adressées à M. Myron T. Herrick, l'ambassadeur des États-Unis à Paris.

Ainsi présentées, toutes ces informations venant d'outre-Atlantique et d'outre-Manche sont inexactes. Aucune note n'a été envoyée de Washington à Paris. M. Myron T. Herrick, qui a passé plusieurs jours en Belgique et n'a rejoint son poste qu'hier soir, n'a pas reçu d'instructions nouvelles. Simplement, la conversation franco-américaine sur les dettes continue ; elle continue, il est vrai, après un intermède assez prolongé, mais c'est toujours la même conversation, en somme, qui se poursuit.

La visite que l'ambassadeur des États-Unis rendit, l'autre jour, à M. Caillaux fait partie de ces entretiens généraux. Nous avions signalé, en leur temps, ses échanges de vues avec M. Clémentel. Il est assez naturel que M. Myron T. Herrick, en venant faire une visite de courtoisie au nouveau ministre des Finances, ait profité de l'occasion pour lui rappeler que le gouvernement américain serait heureux de voir des négociations plus actives s'engager sur la question des dettes. M. Caillaux a d'ailleurs eu, ces jours derniers, sur le même sujet, des entretiens avec plusieurs importantes personnalités américaines de passage en Europe, notamment avec M. Winston, sous-secrétaire d'Etat au Trésor américain, qui vient justement de rentrer à Washington.

C'est sans doute l'entrevue Myron-Herrick, Caillaux, qui mal interprétée à distance, a donné lieu aux divers commentaires cités plus haut. Telle est de moins l'explication d'allure officielle que fournit à ce sujet une dépêche de Washington que l'on trouvera plus loin. L'ambassadeur des États-Unis, à la suite de son entrevue avec M. Caillaux, a demandé, dit le télégramme, au département d'Etat certaines informations pour lui permettre de poursuivre ces conversations. C'est à ce que se réduisent la prétendue note et les soi-disant instructions adressées par Washington à Paris.

On voit donc que la démarche américaine n'a rien qui puisse inquiéter nos finances. Nos amis des États-Unis sont, on le sait, gens très sérieux pour vouloir exercer sur notre gouvernement une sorte de pression financière au moment précis où il s'efforce d'équilibrer le budget et de redresser le franc. Ils savent, du reste, que la France n'a jamais songé à se dérober à aucune de ses obligations et que seules les difficultés aux-quelles elle s'est heurtée du fait de la guerre allemande, l'ont empêchée jusqu'à présent d'en effectuer le règlement.

## GARFIELD ET PLESSIER battent les records du monde des 3 et 6 heures et des 500 km. sur l'autodrome de Montlhéry

Deux ingénieurs des établissements Renault, MM. Garfield et Plessier, se sont mis en piste hier matin, à 10 heures 20, sur l'autodrome parisien de Linas-Montlhéry, dans l'intention de battre les records du monde pour automobiles de toutes les catégories, jusqu'aux six heures.

Ils ont pleinement réussi dans leur tentative.

Avec une régularité parfaite, ils ont couvert successivement :

En 1 heure : 172 kil. 231 (record non battu, détienu par Parry Thomas, avec 170 kil. 354).

En 3 heures : 507 kil. 857 (record battu ; ancien record : 472 kil. 400, par P. Thomas). Moyenne à l'heure : 169 kil. 285).

En 6 heures : 945 kil. 367 (record battu ; ancien record : 923 kil. 834, par P. Thomas et Duller). Moyenne à l'heure : 157 kil. 566).

Les 500 kilomètres, en 2 h. 56' 40" (record battu ; ancien record : 3 h. 10' 9" 99/100, par P. Thomas). Moyenne à l'heure : 169 kil. 811).

La voiture pilotée par Garfield et Plessier est une 40 CV. Renault, six cylindres, de 9 litres de cylindrée.

La tentative des deux ingénieurs a été contrôlée officiellement par les soins de la commission sportive de l'Automobile Club de France et chronométrée par M. Legrain à l'aide d'un système électrique installé à demeure sur l'autodrome.

**A LA DEUXIÈME PAGE :**  
**Propos de bonne humeur**

## UNE ENQUÊTE SUR LES ÉLECTIONS A LA MARTINIQUE

Le ministère des Colonies communique la note suivante :

A la suite de protestations envoyées de la Martinique contre les opérations électorales, M. André Hesse, ministre des Colonies, a télégraphié à l'inspecteur Pegourier, actuellement en mission dans la colonie, pour le charger de procéder à une enquête sur chacun des points signalés.

**DEUX FEMMES VONT SIEGER  
A VILLEJUIF ET A SAINT-DENIS**

Deux femmes, Mme veuve Chapon, et Mme Marie Chaix, figurent sur les listes communistes qui ont triomphé à Villejuif et à Saint-Denis.

Bien qu'inélégantes, comme elles ont été proclamées par le président du bureau de vote, elles vont pouvoir siéger jusqu'à ce qu'intervienne l'arrêt du conseil de préfecture annulant leur élection.

**UNE ENQUÊTE SUR LES ÉLECTIONS  
A LA MARTINIQUE**

Le ministère des Colonies communique la note suivante :

A la suite de protestations envoyées de la Martinique contre les opérations électorales, M. André Hesse, ministre des Colonies, a télégraphié à l'inspecteur Pegourier, actuellement en mission dans la colonie, pour le charger de procéder à une enquête sur chacun des points signalés.

## M. ALBERT SARRAUT est parti pour Constantinople



M. Albert Sarraut, ambassadeur de France en Turquie et qui rejoint son poste.

## MISE AU POINT AMÉRICAINE

Washington, 11 mai (dép. Havas.)

Quoique admettant le fait que de nouvelles conversations officielles concernant la dette de la France sont en cours, le département d'Etat confirme que le gouvernement américain n'a envoyé aucune note officielle au gouvernement français.

Les milieux officiels ont cependant déclaré d'indiquer la nature des développements survenus au cours de la dernière semaine.

On apprend de source autorisée qu'à la suite de ses entretiens avec M. Caillaux, M. Myron T. Herrick, ambassadeur des États-Unis à Paris, a demandé au département d'Etat certaines informations pour lui permettre de poursuivre ces conversations. Ces communications ont été vraisemblablement à confusion et donné naissance au bruit de l'envoi d'une note officielle des États-Unis à la France. Il n'existe actuellement aucune indication officielle relative à l'attitude du gouvernement de Washington ou montrant qu'un projet concret de règlement soit envisagé.

## UNE JEUNE ET RICHE MEXICAINE voulait tuer le président Calles

On l'arrête et on l'envoie dans une maison de santé

Londres, 11 mai (dép. Petit Parisien.)

Suivant un message Central News, de Mexico, une jeune fille de vingt et un ans, appartenant à une riche famille mexicaine, Mile Maria Luisa Jaregui, a été arrêtée, samedi dernier, sous l'inculpation d'avoir prémédité un attentat contre le président Calles.

Interrogée hier, la prévenue avoua qu'elle avait, en effet, formé le projet de tuer le président, aujourd'hui lundi, à 18 heures, au cours d'une entrevue qui lui avait été promise. Les médecins ont déclaré que la jeune fille ne jouissait pas de ses facultés mentales ; elle a été envoyée dans une maison de santé.

## IL VOULAIT ENLEVER LA COCARDE...

Vichy, 11 mai (dép. Havas.)

A l'issue d'une course de taureaux, l'un des spectateurs, M. Proulx, voulut faire le toréador et enlever la cocarde d'un taureau. Ce dernier ayant fait mine de se précipiter sur son adversaire, M. Proulx prit la fuite. Mais, en franchissant une barrière, il tomba et se blessa si grièvement qu'on dut le transporter à l'hôpital.

## UN PILOTE PERD SON HÉLICE EN SURVOLANT PARIS

Un biplan militaire, piloté par le sergent de réserve Jean, du 34<sup>e</sup> régiment d'aviation au Bourget, a atterri brusquement, hier matin, vers 11 heures, dans la plaine de Gennevilliers, par suite de la perte de son hélice.

L'aviateur suppose que l'hélice s'est détachée de son appareil alors qu'il survolait Paris à haute altitude.

Prévenu aussitôt, le centre d'aviation du Bourget a fait parvenir une nouvelle hélice au pilote, qui a pu reprendre son vol sans incident.

## UNE CONFÉRENCE AU MINISTÈRE DE LA GUERRE

M. Painlevé a conféré hier après-midi, au ministère de la Guerre, avec le maréchal Pétain. Le général Denbeney, chef d'état-major général de l'armée, et M. Ossola, sous-secrétaire d'Etat à la Guerre.

Cet entretien a uniquement porté sur les projets d'organisation de l'armée, actuellement à l'étude, et sur diverses questions d'administration militaire.

**Le maréchal Franchet d'Espèrey est parti pour Orlan**

Perpignan, 11 mai (dép. Havas.)

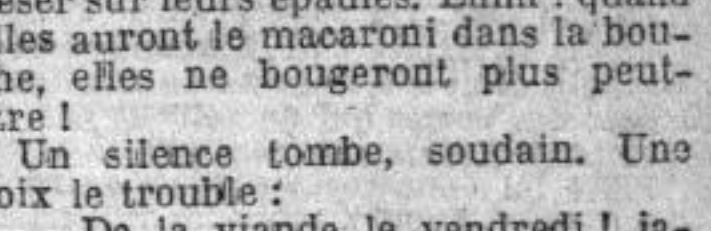
Le maréchal Franchet d'Espèrey s'est embarqué ce matin à Port-Vendres à bord du paquebot *Gouverneur Général-Tirman*, à destination d'Oran.

## UN NOUVEAU TIMBRE DES ARTS DÉCORATIFS A ÉTÉ MIS EN VENTE

Un timbre spécial de vingt-cinq centimes des Arts Décoratifs, à l'effigie de l'architecture, a été mis en



Garfield et Plessier (en haut), Plessier et Garfield (en bas).



Garfield et Plessier (en haut), Plessier et Garfield (en bas).

égale distance de son assiette et de sa bouche. Cette personne est atteinte de négativisme. La sœur lui pousse la langue. La cuiller parvient alors à sa bouche.

La malade est remontée pour deux minutes.

Huit ont la camisole. On les fait manger. L'une ouvre docilement la bouche, mais referme brusquement des dents sur la cuiller. La sœur ne peut plus extraire la cuiller et part. Et l'autre reste là, ricanant, semblant fumer un invraisemblable cigare.

Une autre « camisolée » est à genoux sur les dalles. C'est sa position préférée. Les yeux noyés de larmes, elle rit ! Elle ouvre la bouche devant la cuiller, mais n'avale pas la nourriture. Elle constitue des réserves. On va savoir pourquoi. Elle gonfle ses joues et, triton imprévu, soufflant dans la salle des morceaux de macaroni, bris y en a qui s'amusent.

Cette vieille coupe cinq morceaux de macaroni, les aligne sur sa manche et se tournant vers moi :

— Cinq brisques, mon général, saurez !

Cette petite jeune me tend du bout des doigts une partie de sa ration :

— Mes-vous chrétien ? Communiquez. Faites la Pâque.

J'essaie de ne pas faire la Pâque. J'ai tort.

Aussitôt, lancée d'une main fine, les macarons me pendent au nez. Elle ajoute :

— Que me payez-vous pour la Saint-Martin ?

Celle-ci crie :

— Antonia, Antonia, écoute ma vieille bique.

C'est la sœur qu'elle appelle !

On compte beaucoup de femmes à barbe parmi les folles, et dans ces barbes on compte beaucoup de macarons.

Mais voici cette grande maigre qui hoquette. Elle s'étrangle ? Avec quoi, lui y a donc des os dans le macaroni ?

Parfois. Une infirmière lui met les doigts dans la bouche. Quelle musique !

Depuis longtemps les cuillers ont valé dans l'atmosphère. On mange à gémissements et le chant qui, d'une voix impérieuse, domine la foire, est à cet instant :

— Tuva, tuva de la croix de la mission. Tuva, tuva ! crapule de mon frère !

Dans un coin de la salle se tient une autre cérémonie. C'est assez joyeux également.

Aux dames qui refusent de manger on passe la soupe. La dame est assise sur une chaise. L'infirmière, derrière, maintient dans la jointure de son bras la tête de la récalcitrante. Par là, une main on lui introduit un tube de caoutchouc. Cela ne fait pas éternuer ainsi qu'on pourrait le croire, il s'ensuit plutôt une suffocation. Comme si le poids de son dos emballait, la récalcitrante lève les jambes. Ce résultat obtenu, on relâche le tube à un récipient qui attend avec un litre de bouillon. Par le bienveillant intermédiaire du canal nasal, on fait, du ventre du récipient passer le bouillon au ventre de la dame.

— Dites à ce monsieur pourquoi vous ne voulez pas vous nourrir.

— On me faisait manger les tripes de ma belle-mère.

— Et vous ?

— Et vous ?

— On me servait du « mort ».

— Et vous ?

— Ma voix intérieure me le défend.

— Et vous ?

— Je veux mourir.

— Et vous, madame Glandin ?

— Crottes de bique, de bique de crottes !

Le repas est achevé.

Les dames s'écroulent aux portes que l'on va ouvrir. Les portes cèdent. Les dames se précipitent dans la cour.

Le macaroni leur a donné des forces. Le hall hallucinant reprend.

— J'ai trop crié. Je ne peux plus, dit la sœur. Ma voix a mis trente-sept ans à s'élever. Elle était bonne.

Soudain, s'élevant au-dessus du gahuit, une voix vigile se met à crier :

— Pimbeche ! Pimbeche !

C'est une vieille à tête de brochet et qui a couronné de feuilles mortes les derniers vestiges de ses cheveux blancs.

Elle se précipite, féroce, sur la sœur de garde et lui enfonce, avec rapidité, les ongles dans la chair de la main.

Les ongles sont entrés profondément. Cela saigne.

— Aujourd'hui, je ne sais pas ce qu'elles ont, dit la sœur, elles sont toutes folles ! — Albert Londres.

(Croquis de Rouquoyrol).

— Pimbeche ! Pimbeche !

C'est une vieille à tête de brochet et qui a couronné de feuilles mortes les derniers vestiges de ses cheveux blancs.

Elle se précipite, féroce, sur la sœur de garde et lui enfonce, avec rapidité, les ongles dans la chair de la main.

Les ongles sont entrés profondément. Cela saigne.

— Aujourd'hui, je ne sais pas ce qu'elles ont, dit la sœur, elles sont toutes folles ! — Albert Londres.

(Croquis de Rouquoyrol).

— Pimbeche ! Pimbeche !

C'est une vieille à tête de brochet et qui a couronné de feuilles mortes les derniers vestiges de ses cheveux blancs.

Elle se précipite, féroce, sur la sœur de garde et lui enfonce, avec rapidité, les ongles dans la chair de la main.

Les ongles sont entrés profondément. Cela saigne.

— Aujourd'hui, je ne sais pas ce qu'elles ont, dit la sœur, elles sont toutes folles ! — Albert Londres.

(Croquis de Rouquoyrol).

— Pimbeche ! Pimbeche !

C'est une vieille à tête de brochet et qui a couronné de feuilles mortes les derniers vestiges de ses cheveux blancs.

Elle se précipite, féroce, sur la sœur de garde et lui enfonce, avec rapidité, les ongles dans la chair de la main.

Les ongles sont entrés profondément. Cela saigne.

— Aujourd'hui, je ne sais pas ce qu'elles ont, dit la sœur, elles sont toutes folles ! — Albert Londres.

(Croquis de Rouquoyrol).

— Pimbeche ! Pimbeche !

C'est une vieille à tête de brochet et qui a couronné de feuilles mortes les derniers vestiges de ses cheveux blancs.

Elle se précipite, féroce, sur la sœur de garde et lui enfonce, avec rapidité, les ongles dans la chair de la main.

Les ongles sont entrés profondément. Cela saigne.

— Aujourd'hui, je ne sais pas ce qu'elles ont, dit la sœur, elles sont toutes folles ! — Albert Londres.

(Croquis de Rouquoyrol).

— Pimbeche ! Pimbeche !

C'est une vieille à tête de brochet et qui a couronné de feuilles mortes les derniers vestiges de ses cheveux blancs.

Elle se précipite, féroce, sur la sœur de garde et lui enfonce, avec rapidité, les ongles dans la chair de la main.

Les ongles sont entrés profondément. Cela saigne.

— Aujourd'hui, je ne sais pas ce qu'elles ont, dit la sœur, elles sont toutes folles ! — Albert Londres.

(Croquis de Rouquoyrol).

— Pimbeche ! Pimbeche !

C'est une vieille à tête de brochet et qui a couronné de feuilles mortes les derniers vestiges de ses cheveux blancs.

Elle se précipite, féroce, sur la sœur de garde et lui enfonce, avec rapidité, les ongles dans la chair de la main.

Les ongles sont entrés profondément. Cela saigne.

— Aujourd'hui, je ne sais pas ce qu'elles ont, dit la sœur, elles sont toutes folles ! — Albert Londres.

(Croquis de Rouquoyrol).

— Pimbeche ! Pimbeche !

C'est une vieille à tête de brochet et qui a couronné de feuilles mortes les derniers vestiges de ses cheveux blancs.

Elle se précipite, féroce, sur la sœur de garde et lui enfonce, avec rapidité, les ongles dans la chair de la main.

Les ongles sont entrés profondément. Cela saigne.

— Aujourd'hui, je ne sais pas ce qu'elles ont, dit la sœur, elles sont toutes folles ! — Albert Londres.

(Croquis de Rouquoyrol).

— Pimbeche ! Pimbeche !

C'est une vieille à tête de brochet et qui a couronné de feuilles mortes les derniers vestiges de ses cheveux blancs.

Elle se précipite, féroce, sur la sœur de garde et lui enfonce, avec rapidité, les ongles dans la chair de la main.

## LES PERCEURS DE COFFRES-FORTS CONTINUENT

Ils en sont à leur sixième attentat depuis quinze jours

Cette fois, ils ont opéré à Naisy-le-Sec, mais en vain, car le coffre percé ne contenait aucune somme importante

Les mystérieux cambrioleurs qui, depuis quinze jours, tant à Paris qu'en banlieue, ont réussi à percer cinq coffres-forts, ont ajouté un nouvel exploit à leur actif. Il n'est pas téméraire de penser que, cette fois encore, ce sont les mêmes malfaiteurs qui ont opéré. Le 29 avril, à l'hospice de Brévannes, le 1<sup>er</sup> mai à la banque Darnet et Gauthier, boulevard Beaumarchais, et à la Société des matières colorantes, à Saint-Denis ; le 6 mai, à l'usine Renault, à Billancourt ; le lendemain, aux établissements Sainlaque, rue Saint-Fargeau.

Partout, le même procédé a été employé pour pratiquer une ouverture dans le coffre-fort.

Leur dernier forfait a été commis à Naisy-le-Sec. Hier matin, le gargon de bureau de la Société des forges, fondries et aciéries de Paris et de la Seine, 43, route Nationale, en ouvrant les persiennes, s'aperçut que le bureau du directeur, M. Dantigny, était dans le plus grand désordre. Tous les tiroirs avaient été fracturés. Un trou de 10 cm. de diamètre avait été percé sur un des côtés du coffre-fort.

Bien vite il prévint la police, et comme M. Collombet, commissaire de la circonscription venait d'arriver, survinrent les fonctionnaires de l'identité judiciaire.

Les malfaiteurs qui, comme d'habitude, étaient renseignés et savaient que les ateliers étaient fermés seulement la nuit du dimanche au lundi, se sont introduits dans l'usine par une fenêtre du rez-de-chaussée donnant dans le bureau de la correspondance. Ils firent, pour y réussir, sauter la fermeture du volet de fer et brisèrent les vitres. Ce qui leur permit de manœuvrer les pignolettes. Dans un bureau, ils visitèrent tous les tiroirs sans trouver aucune somme d'argent. Puis ils passèrent dans le bureau voisin, dont la porte n'était pas fermée et après avoir constaté qu'ils ne découvriraient rien d'intéressant, ils arrachèrent la serrure de la porte fermant le bureau directeur et s'attaquèrent au coffre-fort qui s'y trouvait. Ils employèrent pour le percer les moyens usités au cours des cambriolages que nous venons de rappeler, découpant à l'aide d'une scie circulaire, à hauteur d'homme, une rondelle de dix centimètres de diamètre.

Ils durent, pour arriver à leurs fins, percer deux plaques de tôle, l'une de six millimètres d'épaisseur, l'autre de quatre millimètres, séparées par une couche de terre de cinq centimètres.

Passant alors le bras dans cette ouverture, ils explorèrent le coffre, mais se heurtèrent à des livres de comptabilité qui masquaient des enveloppes contenant 250 francs environ, si bien qu'ils durent se retirer sans rien emporter. Les malfaiteurs, cette fois, avaient été mal renseignés, car ce coffre-fort ne contenait jamais de sommes importantes.

Le service de l'identité judiciaire a pu relever quelques empreintes très nettes qui paraissent être celles des mêmes malfaiteurs qui opèrent rue Saint-Fargeau. Constatation qui permettra, peut-être, à l'inspecteur principal, M. Béthuel, chargé de l'enquête, de relever la piste de cette redoutable bande.

LES PEINTRES DU CIRQUE

Une curieuse exposition, celle des « Peintres du Cirque », s'est ouverte hier. Elle se tient naturellement dans un cirque : au Cirque d'été, plus de quatre cents toiles se rapportant aux jeux, personnages ou scènes du cirque ont été ainsi réunies. L'ensemble est des plus agréables. Nous donnons ci-dessous la reproduction d'une toile de Jules Fois, représentant les Fratellini dans une joyeuse parodie de « La Violette ».

l'étude manifestées par Félix avaient peu soulevé d'enthousiasme chez le père Sandrille, le vieux paysan était par contre en extase devant les bonhommes que Rodolphe grignolait sur le premier morceau de papier venu ou taillait dans le moindre morceau de bois qui lui tombait sous la main.

Celui-ci arriva à quelque chose, disait-il, avec une profonde injustice, en pensant à Félix maintenant assis sur le bord de cuir du bureau, et se sans vouloir s'avouer qu'il était à l'origine de cette destinée manquée.

Aussi, Rodolphe avait attendu ses dix-huit ans, ne fit aucune difficulté pour l'envoyer, muni d'un petit pécule, à son aîné qui le réclamait.

A cette époque, Félix habitait déjà la rue de Fontarabie, où il était venu prendre un modeste logement, parce que son sous-chef, M. Coquerel, avait son domicile rue des Gâtines, proche la mairie du vingtième et que M. Coquerel, qui s'était pris d'intérêt pour cet employé modèle, le recevait fréquemment chez lui.

Le grand frère accueillit son cadet avec l'effusion des cœurs simples.

Mon petit, dit l'expliquant à l'entrée, tu vas te débarrasser pour entrer à l'Ecole des Beaux-Arts, et tu ne t'occuperas plus de rien. Je zame aujourd'hui trois cents francs par mois à « La Gauloise » et j'y ajoute cent cinquante francs d'une comptabilité chez un commerçant de quartier sans compter les cotisations d'assurances que je déroche de ci, de là. Nous sommes riches. Fais ton chemin, mon enfant. Réussis, ça me consolera, moi, d'être resté en route.

Ce Félix avait décidément une belle âme.

Rodolphe, rue Bonaparte, entra dans l'atelier du fameux Jean-Robert Vert,

## LA REUNION DE L'EXECUTIF DE L'INTERNATIONALE SOCIALISTE

Le comité exécutif de l'Internationale socialiste a tenu une deuxième réunion, au cours de laquelle diverses motions ont été adoptées pour être soumises à la discussion et à la ratification du prochain congrès international, qui s'ouvrira le 22 août.

Le protocole de Genève

La première, concernant le protocole de Genève, confirme la décision déjà prise par la réunion internationale de Bruxelles le 1<sup>er</sup> janvier dernier. Sans méconnaître les imperfections du protocole, disait cette réunion, l'Internationale déclare qu'il n'en contient pas moins un progrès marquant pour la cause de la paix du monde. Et la résolution conclut : « Le congrès international a le devoir de tous les mouvements ouvriers et socialistes de tous les pays de faire effort pour la ratification du protocole (avec les amendements qui seraient adoptés par la sixième session de la S. D. N.). »

Le comité exécutif a décidé de nommer une délégation pendant la session de la S. D. N. en vue d'appuyer cette résolution. Il engage tous les partis à organiser une propagande en faveur du protocole et, si les circonstances l'exigent, le bureau de l'Internationale ou les délégués des partis les plus directement intéressés pourront être convoqués, pour prendre l'initiative de toute action utile auprès de la Société.

La question bulgare

L'exécutif a également décidé la réunion à Prague d'une commission où seront convoqués une conférence des sections socialistes des pays balkaniques, pour étudier les moyens de s'occuper sur place des événements. Il a élu comme membres de cette commission : MM. Vandervelde (Belgique), Tom Slava (ancien ministre du Travail dans le cabinet Mac Donald) et M. Adler (Autriche).

En attendant le résultat des travaux de cette commission, le comité exécutif s'élève contre la méthode qui a été tentée, qui, méconnaissant l'humanité, n'ont pour conséquence que d'amorcer les répressions sanglantes. Il s'élève également contre toute méthode par laquelle un gouvernement entend se maintenir par la violence au lieu de donner au pays la possibilité de développer dans la libre démocratie.

Les socialistes et l'exercice du pouvoir

C'est là parli socialiste français qui, à diverses reprises, a demandé que le problème de l'exercice du pouvoir par les socialistes en régime capitaliste soit abordé par l'Internationale. Voici la résolution adoptée sur cette question :

L'exécutif rappelle que l'Internationale actuelle, nouvellement constituée à Hambourg, ne saurait appliquer les décisions qu'elle a prises elle-même.

De cette situation résulte la nécessité d'abolir l'attitude de l'I.O.S. envers les problèmes fondamentaux de la classe ouvrière et surtout de prendre position en face de conditions de lutte souvent changeantes. Cette grande et difficile tâche ne saurait être résolue que graduellement. Pour faire un pas dans cette direction, l'exécutif décide d'inviter les partis affiliés à soumettre, par écrit, des exposés de leur point de vue sur ce qui regarde l'exercice du pouvoir en régime capitaliste.

Enfin le comité exécutif, sur un exposé de M. Otto Bauer (Autriche), qui a signalé l'importance d'une ratification rapide de la convention de Washington, a adopté la résolution suivante :

L'Internationale demande particulièrement à ses sections française, anglaise et allemande une action vigoureuse et rapide, pour obtenir la ratification de la convention de Washington sur les huit heures. Elle pense que ce grand problème doit faire l'objet d'un grand effort commun de toute la classe ouvrière. A propos de quoi il aura lieu une conférence avec la Fédération syndicale internationale.

Le centenaire d'Henri de Saint-Simon

Demain mercredi, à 20 h. 45, auront lieu au grand amphithéâtre du Collège Bonnot (et non au Trocadéro, comme il avait été précédemment annoncé), les fêtes commémoratives du centenaire d'Henri de Saint-Simon, sous la présidence de MM. de Monzie, ministre de l'Instruction publique, Albert Thomas, directeur du Bureau international du travail, et Charley, recteur de l'Université de Strasbourg.

Les obsèques de M. Edmond Théry

Les obsèques de M. Edmond Théry, directeur de l'Economiste européen, ont été célébrées, hier, à 10 h. 30.

Le deuil était conduit par les fils du défunt, son frère et son beau-frère. On pouvait noter, dans l'assistance, M. Robineau, gouverneur de la Banque de France ; Laroze, gouverneur du Crédit Foncier ; Klotz, Paul Strauss, Méline, anciens ministres ; R. de Fiers, de l'Académie française ; de Nalèche, Froment-Meurice, Théodore Reinach, etc.

Le corps a été incinéré au columbarium du Père-Lachaise et l'inhumation a eu lieu au cimetière Montparnasse.

Correspondances postales détruites

L'administration des postes fait connaître que, par suite de l'incendie d'un fourgon postal en gare de Casablanca, les correspondances pour Rabat et le Nord du Maroc, expédiées de France les 20 avril et 21 mai, ont été presque entièrement détruites.

Le Président de la République a reçu hier après-midi, à 16 heures, en audience officielle, avec le cérémonial habituel, M. Guani, qui vient d'être nommé ministre de l'Uruguay à Paris, et qui lui a présenté ses lettres de créance.

Enol, de devenir Mme Félix Sandrille d'entendre raconter par son mari les mêmes histoires de bureau qu'elle entendait, depuis ses petites années, raconter à son père, William, tel ! lui disait-il parfois, tout coïlé.

William, cela voulait dire Bougreau et c'était une injure.

L'heure sonna de la conscription, mais, d'ajournement en ajournement, Rodolphe fut à la fin réformé pour faiblesse de constitution et, de fait, sans être atteint dans aucun organe essentiel, il demeura si frêle et si délicat que tout effort physique un peu prolongé le mettait sur le flanc.

Aussi, par conséquent, Félix redoutait-il, dans les excès auxquels se portaient les jeunes hommes en possession de la première maîtresse qui s'attache et, pour le garder de la Mauvaise Femme, destructrice des énergies viriles, formait-il un grand projet.

M. Coquerel, ce sous-chef chez qui il était reçu comme en famille, avait une fille, Camille, de sept ans plus jeune que Rodolphe.

C'était une enfant peu romanesque, sage d'esprit et bien élevée, qui aidait son mari à la fin réformé pour faiblesse de constitution et, de fait, sans être atteint dans aucun organe essentiel, il demeura si frêle et si délicat que tout effort physique un peu prolongé le mettait sur le flanc.

Aussi, par conséquent, Félix redoutait-il, dans les excès auxquels se portaient les jeunes hommes en possession de la première maîtresse qui s'attache et, pour le garder de la Mauvaise Femme, destructrice des énergies viriles, formait-il un grand projet.

M. Coquerel, ce sous-chef chez qui il était reçu comme en famille, avait une fille, Camille, de sept ans plus jeune que Rodolphe.

C'était une enfant peu romanesque, sage d'esprit et bien élevée, qui aidait son mari à la fin réformé pour faiblesse de constitution et, de fait, sans être atteint dans aucun organe essentiel, il demeura si frêle et si délicat que tout effort physique un peu prolongé le mettait sur le flanc.

Aussi, par conséquent, Félix redoutait-il, dans les excès auxquels se portaient les jeunes hommes en possession de la première maîtresse qui s'attache et, pour le garder de la Mauvaise Femme, destructrice des énergies viriles, formait-il un grand projet.

M. Coquerel, ce sous-chef chez qui il était reçu comme en famille, avait une fille, Camille, de sept ans plus jeune que Rodolphe.

C'était une enfant peu romanesque, sage d'esprit et bien élevée, qui aidait son mari à la fin réformé pour faiblesse de constitution et, de fait, sans être atteint dans aucun organe essentiel, il demeura si frêle et si délicat que tout effort physique un peu prolongé le mettait sur le flanc.

Aussi, par conséquent, Félix redoutait-il, dans les excès auxquels se portaient les jeunes hommes en possession de la première maîtresse qui s'attache et, pour le garder de la Mauvaise Femme, destructrice des énergies viriles, formait-il un grand projet.

M. Coquerel, ce sous-chef chez qui il était reçu comme en famille, avait une fille, Camille, de sept ans plus jeune que Rodolphe.

C'était une enfant peu romanesque, sage d'esprit et bien élevée, qui aidait son mari à la fin réformé pour faiblesse de constitution et, de fait, sans être atteint dans aucun organe essentiel, il demeura si frêle et si délicat que tout effort physique un peu prolongé le mettait sur le flanc.

Aussi, par conséquent, Félix redoutait-il, dans les excès auxquels se portaient les jeunes hommes en possession de la première maîtresse qui s'attache et, pour le garder de la Mauvaise Femme, destructrice des énergies viriles, formait-il un grand projet.

M. Coquerel, ce sous-chef chez qui il était reçu comme en famille, avait une fille, Camille, de sept ans plus jeune que Rodolphe.

C'était une enfant peu romanesque, sage d'esprit et bien élevée, qui aidait son mari à la fin réformé pour faiblesse de constitution et, de fait, sans être atteint dans aucun organe essentiel, il demeura si frêle et si délicat que tout effort physique un peu prolongé le mettait sur le flanc.

Aussi, par conséquent, Félix redoutait-il, dans les excès auxquels se portaient les jeunes hommes en possession de la première maîtresse qui s'attache et, pour le garder de la Mauvaise Femme, destructrice des énergies viriles, formait-il un grand projet.

M. Coquerel, ce sous-chef chez qui il était reçu comme en famille, avait une fille, Camille, de sept ans plus jeune que Rodolphe.

C'était une enfant peu romanesque, sage d'esprit et bien élevée, qui aidait son mari à la fin réformé pour faiblesse de constitution et, de fait, sans être atteint dans aucun organe essentiel, il demeura si frêle et si délicat que tout effort physique un peu prolongé le mettait sur le flanc.

Aussi, par conséquent, Félix redoutait-il, dans les excès auxquels se portaient les jeunes hommes en possession de la première maîtresse qui s'attache et, pour le garder de la Mauvaise Femme, destructrice des énergies viriles, formait-il un grand projet.

M. Coquerel, ce sous-chef chez qui il était reçu comme en famille, avait une fille, Camille, de sept ans plus jeune que Rodolphe.

C'était une enfant peu romanesque, sage d'esprit et bien élevée, qui aidait son mari à la fin réformé pour faiblesse de constitution et, de fait, sans être atteint dans aucun organe essentiel, il demeura si frêle et si délicat que tout effort physique un peu prolongé le mettait sur le flanc.

Aussi, par conséquent, Félix redoutait-il, dans les excès auxquels se portaient les jeunes hommes en possession de la première maîtresse qui s'attache et, pour le garder de la Mauvaise Femme, destructrice des énergies viriles, formait-il un grand projet.

M. Coquerel, ce sous-chef chez qui il était reçu comme en famille, avait une fille, Camille, de sept ans plus jeune que Rodolphe.

C'était une enfant peu romanesque, sage d'esprit et bien élevée, qui aidait son mari à la fin réformé pour faiblesse de constitution et, de fait, sans être atteint dans aucun organe essentiel, il demeura si frêle et si délicat que tout effort physique un peu prolongé le mettait sur le flanc.

Aussi, par conséquent, Félix redoutait-il, dans les excès auxquels se portaient les jeunes hommes en possession de la première maîtresse qui s'attache et, pour le garder de la Mauvaise Femme, destructrice des énergies viriles, formait-il un grand projet.

M. Coquerel, ce sous-chef chez qui il était reçu comme en famille, avait une fille, Camille, de sept ans plus jeune que Rodolphe.

C'était une enfant peu romanesque, sage d'esprit et bien élevée, qui aidait son mari à la fin réformé pour faiblesse de constitution et, de fait, sans être atteint dans aucun organe essentiel, il demeura si frêle et si délicat que tout effort physique un peu prolongé le mettait sur le flanc.

Aussi, par conséquent, Félix redoutait-il, dans les excès auxquels se portaient les jeunes hommes en possession de la première maîtresse qui s'attache et, pour le garder de la Mauvaise Femme, destructrice des énergies viriles, formait-il un grand projet.

M. Coquerel, ce sous-chef chez qui il était reçu comme en famille, avait une fille, Camille, de sept ans plus jeune que Rodolphe.

C'était une enfant peu romanesque, sage d'esprit et bien élevée, qui aidait son mari à la fin réformé pour faiblesse de constitution et, de fait, sans être atteint dans aucun organe essentiel, il demeura si frêle et si délicat que tout effort physique un peu prolongé le mettait sur le flanc.

Aussi, par conséquent, Félix redoutait-il, dans les excès auxquels se portaient les jeunes hommes en possession de la première maîtresse qui s'attache et, pour le garder de la Mauvaise Femme, destructrice des énergies viriles, formait-il un grand projet.

M. Coquerel, ce sous-chef chez qui il était reçu comme en famille, avait une fille, Camille, de sept ans plus jeune que Rodolphe.

C'était une enfant peu romanesque, sage d'esprit et bien élevée, qui aidait son mari à la fin réformé pour faiblesse de constitution et, de fait, sans être atteint dans aucun organe essentiel, il demeura si frêle et si délicat que tout effort physique un peu prolongé le mettait sur le flanc.

Aussi, par conséquent, Félix redoutait-il, dans les excès auxquels se portaient les jeunes hommes en possession de la première maîtresse qui s'attache et, pour le garder de la Mauvaise Femme, destructrice des énergies viriles, formait-il un grand projet.

M. Coquerel, ce sous-chef chez qui il était reçu comme en famille, avait une fille, Camille, de sept ans plus jeune que Rodolphe.

C'était une enfant peu romanesque, sage d'esprit et bien élevée, qui aidait son mari à la fin réformé pour faiblesse de constitution et, de fait, sans être atteint dans aucun organe essentiel, il demeura si frêle et si délicat que tout effort physique un peu prolongé le mettait sur le flanc.

Aussi, par conséquent, Félix redoutait-il, dans les excès auxquels se portaient les jeunes hommes en possession de la première maîtresse qui s'attache et, pour le garder de la Mauvaise Femme, destructrice des énergies viriles, formait-il un grand projet.

M. Coquerel, ce sous-chef chez qui il était reçu comme en famille, avait une fille, Camille, de sept ans plus jeune que Rodolphe.





## FONDS DE COMMERCE (Tableau réservé aux Membres de la CHAMBRE SYNDICALE)

## des mandataires en vente de Fonds de Commerce et Industries de France)

avenue, sup. imp., 50 m<sup>2</sup>, rapp.  
150.000. Luquain, 33, bd Henri-IV,  
immeuble compris, près Preux,  
rue, épicerie, jardin et dépend.  
L'ÉPIQUEUR, 67, rue de la  
cité, 57, rue Bernel, Paris, 18<sup>e</sup>.  
Quart., d. inst. log. 3 p., all. 250 d.  
av. 30.000 PARAN, 50, rue Archives.

VILLE, Café-Billard, 4 chambres  
à louer, 100 francs par mois, 10  
vin opiot, bien logé. Bon mater.  
avec 42.000 fr. Cause de décès.  
S'adresser à M. L. J. G. 100, rue  
r. par Jour, sans fruit, dont 80  
jardin, 2 boutiques, avec 15.000 fr.  
de matériel. S'adresser à M. L. J. G.  
place marché, 40.000 fr. par an,  
jour, cellier. Avec 40.000 francs.

Sans gare, à céder apr. fort. An ten.  
vendeur présent, qui fera tout le  
chant. 1.509 m. Aft. 2.000 ton., les  
dépenses sont comprises dans le  
prix. Cause-meurle, b. 50.000 P. 1.450.  
Avec 35.000. Playd, 23 r. Montholon.

RSPD, mod. 4, Px except. 110.000.

TORRE-CAT-Epiquer, 40 kil. Paris, log. 50, bail 20 ans.  
all. 30.000 propreté, tenu 20 a. Sa veuve, Jardin, bien  
logé. Avec 14.000 francs. PRAJOUX, 50, rue de Rivoli.

L'HOTEL, 10 jour, av. liste concen. Hôtels à vendre  
Paris, 18<sup>e</sup> arr. RIMB, 31, rue de Valenciennes.

Café face Gare Mail, pr. 40.000 francs, jour propreté.  
Café bénéfice 40 c. Bel appoint. 5 piec. On traite  
av. 150.000 fr. comptant terrain et immeuble compris.  
**COULEURS VERNIS**  
S'adresser à M. L. J. G. 100, rue r. par Jour, sans fruit, dont 80  
jardin, 2 boutiques, avec 15.000 fr.  
de matériel. S'adresser à M. L. J. G.  
place marché, 40.000 fr. par an,  
jour, cellier. Avec 40.000 francs.

PAIN, de rem. 9.000 log. eq. plus, n. 14 a. l'été. 2.500  
francs. S'adresser à M. L. J. G. 100, rue r. par Jour, sans fruit, dont 80  
jardin, 2 boutiques, avec 15.000 fr.  
de matériel. S'adresser à M. L. J. G.  
place marché, 40.000 fr. par an,  
jour, cellier. Avec 40.000 francs.

MUNICIPALITE spécialisée, tenue pers en lit depuis  
1883, après fortune. Une des plus sérieuses aff.  
de France. Bénéf. net garanti 121.000, av. 500.000 fr.  
Vaut vite. Voir prospectus. 100, rue de Valenciennes.

Vastes dépendances. Beaux marais.  
**GAILLOT-BOULONGNE**, 4, rue du Havre, Paris (ex-  
corp.) off. Chem. fer, Transp. et Comm. de charbon  
et de bois. Bail 10 ans. Prix 100.000 francs.

Hôtel-Bureau 23 Aft. à rem. bail 15 a., av. 6.000  
rap. 48.000, av. 110.000. Hôtel gd bal 15 bx bx, ex-  
corp. 100.000.

CC. POULET, 43, r. R

**DÉPOT DE VINS**  
 Pour, absolument garantis, loyer  
 modéré. Affaire exceptionnelle.  
 Avec 13.000 francs. Se presser.  
**PICIGIER-BUYETTE**  
 Loyer 1.000 fr. 50. A saisir avec  
 M. TRAU, 17, rue des Archives.

**CHASSE**  
 Compté située à 40 kilomètres  
 de la ligne. Un pittoresque et  
 pêche et chasse, plaine, bois,  
 et, en plus, l'on pêche même en  
 rivière dans les terres. Pour  
 saison et/ou l'automne. Tél. 50.  
 S. gardons, canards, canards,  
 faisans etc. — Il y a 15 chaudières  
 d'eau. Eau, gaz, électricité, recettes  
 francs l'an, laissant très gros  
 bénéfice agréable. Pour  
 peut acheter seulement le fonds  
 sans bail, 3.000 francs l'oyer, avec

**CHASSE**  
 Hôtel 18<sup>me</sup> arr. ville région libérée, 21, Paris, rap  
 14.000 fr., av. 25.000. **COURCY, 69, rue de Rivoli, 69**

**HOTEL CATHOLIC**  
 100 p. gr. sac. b. ind. 10 m. Paris. 11<sup>me</sup> arr. rap  
 14.000 fr. av. 25.000. Loyer ex. 3.500 fr. b. ind. 10 m.  
 350 p. C. av. 60.000 cpl. Crettier, 17, r. des Halles, 2<sup>e</sup> arr.

**COMMERCE**  
 Alimentation générale, 4 p., 500 loyer. A sais. av. 6.000.  
**PICIGIER-23 et 24, rue Jean-Jacques-Rousseau.**  
**PICIGIER-FRUTY**, casse bébé. Belle occas. B. loge  
 av. 4.000 fr. A saisir avec 10.000 fr. A saisir avec 10.000 fr.

**Alimentation, 100 p. jour, à enlever d'urg., av. 12.000**  
**A MEUTY, face Bourse au Commerce, M. Lohry.**

**Vins-Liquor., quart. ouv., bon. vent., 120 p. j., av.**  
**11.000. MEUTY aide travailleurs et gens sérieux.**

**Vins à exporter. Affaire à remonter p. début. act.**  
**MEUTY, 100 p. jour, à enlever d'urg., av. 12.000**

**Ménage sérieux. MEUTY. Descende au Métro Louvre.**

**Dépôt Vins-Alimentation générale, tous produits**  
 traites trimestrielles, sur pénalités. Rien au pu

comptant : pour la  
ensemble, immeuble et

[illegible]

J. Chauffour et Cie, 37, 2

[illegible]

## ieux et débutant. L'

**A**ff. 800 p. pour bail 7 ans.  
à 4 vides. Mettra au courant à com-  
mencer le 1<sup>er</sup> mars 1906.

**B**ail de 10 ans.  
une ou ménage pour tenir gentil  
son quartier populeux, bel. 75 fr.  
pièces. Mettra au courant. Il faut  
un bon JAC, 16, boulevard Magenta.

**C**oncession 3 places Banette. Recette  
mensuelle 30 francs. Bail 10 ans.  
bon JAC, 16, boulevard Magenta.

**D**e inst. log. bail, jouz 1,000, logé 2° et  
3°. Ser. s'y ad. 21, Lehot, Anières.

**E**nfil. offre fin mai  
à Epône, 100 fr. sans-Banquette, loge-  
ment 300 f. par jour, selon capacties.  
poser d'une petit comptant.

**F**arm. la Pépinière (gare Saint-Lazare).  
Nord : ch. meub., 300 f. p.  
à 2 inst. ad. 21, Lehot, Anières.

**G**randes, 20 bill.dons. Dandelot, 3 f. Bondy

**H**ab. meublées. Vins-Liqueurs-Billard,  
r. saile de bal, piano mécan. situé  
vieux village, face marée, bail 10 ans,  
de 20 fr. par semaine.

**I**ncendie. Paillard, 24, bd Poissonnière.

**J**essé, Seurte-Denis, Aff. 800 p. pour bail 7 ans.  
à 4 vides. RUS, 94, f. de Reunes.

**K**afé-Tabac, banl. St-Martin.  
C.-s.-loc. 1000. Aff. 300 f. l'ans 50,000 franc p. douze  
semaines. LACROIX-RIMET, 43,r.Greneta. M.Reinault

**L**Hotel place, 24 n° r. de conf., b. 11 a. jouz 2,500 f.  
15,000 fr. Aff. 25,000. Lacroix-Rimet, 43, r. Greneta.

**M**ec 2 tables, 200 f. par semaine.  
Avec 2,000 fr. de capital. 100 f. par semaine.  
A plac. 85 fr. par f. OBLER Jour, 20 rue Vauv.

**N**inema select, dans jol. banl. av. gd log. bel. gar.  
C. d. cte 60,000. av. 130,000. GENAY, 39, r. Trevisan.

**O**uvre, cde Alimentation-Buvette. Aff. 350 fr. Occas.  
av. 10,000 fr. Restant sur banet. Se pres. ensemble.

**P**arc, 24 avenue de la République, 100 fr. sans-Bou-

**DEPOT VIN-S-PAGEAGE**  
pl. cent. ouv. Aff. 260 p. J. d. 9 a. jouz 1,500. Occas.  
av. 6,000 fr. M.M.A. MAROEL et Cie, 43, bd St-Martin

**EPICERIE VINS-COMESTIBLES**  
banl. av. 6,000 fr. p. aff. 300 f. par semaine.  
céd. av. 5,000 fr. M.M.A. MAROEL et Cie, 43, bd St-Martin

**BOURRE-GUFS-FRUITERIE**  
banl. chev. vol. 3 marchés la sem. Aff. 400 p. J. occ.  
à ced. av. 5,000 fr. M.M.A. MAROEL et Cie, 43, bd St-Martin

**VINS LIQUEURS-PLAT DU TOUR**  
banl. face 434B. Aff. 150 fr. par semaine. K. Joz.

pès, bout.  $4 \times 4$ , ch. e

C. Ch. Cavé, 86 rue St-Provence.  
Hôtel-Vins, 14 n°s, maison vine. tr.  
bord., est propriété, fera bail volon-  
taire. S'adresser à M. J. L. Gaudin,  
r. Casimir-Delavigne, M° Voisin.

300 q. j.b.b. jox.b. 11 a.v. 30.000;  
30.000 Cq. Vadot, 50 r. Meubuge  
**CAFE-OCCEAN RARE**  
bonnes en occasion, superbe maison  
de ville, 7 pièces, tout confort urgent  
à vendre. Prix 20 millions.  
Artis, Vins gros, 27, rue Condorcet.

Le café, le cède mon Beau. Cœur-Prim.  
arrière, situat. magnifique, instal.  
complet, 25 q.v. de traite av. 30.000.  
V. Bar-Bard, 394, r. Gauguier, Paris.

**VENTATION GENERALE**  
cave, chd. uys. casé décos, gar. bën.  
telle force. Camionnette, PK 35.000  
12 Bdr. Mt Fontenay-s.-Bois  
St-Michel, 14 n°s + bd St-Michel.  
av. 20.000. cède au cad. St-Michel.

**VINS RECHERCHONS**  
une dame série, même débutant  
ne p. tenir Dépôt Alimentat. Vins,  
C. Ch. Cavé, 86 rue St-Provence.

Lrg. cède au cer. libre Vins-Liqu. 300 p.j. av. 10.000.  
Hôtel-Vins, bail 14 ans, loyer 1.500 fr. avec 10.000.  
Volontaire, 14 n°s, maison vine. tr. bord., est propriété,  
fera bail volontaire. S'adresser à M. J. L. Gaudin,  
r. Casimir-Delavigne, M° Voisin.

300 q. j.b.b. jox.b. 11 a.v. 30.000;  
30.000 Cq. Vadot, 50 r. Meubuge  
**GERANT AVEC 1000**  
pour reprendre loli Bar, gar du Nord, 250 p. jour.  
36.000 net à placer. GRONNIER, 28, rue d'Enghien.

(Jeux), Paris et battelle avec 15 et 20.000 fr.  
Grissard, 31, Dussouls (coin, 75, r. Réaumur, 24 bis).

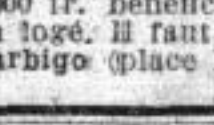
**CAPITAUX**  
Commerçants, industriels, entrepreneurs, qui recher-  
chent associés ou collaborateurs intéressés dis-  
posant de 30 à 150.000 francs, auxquels vous pourriez  
donner garanties et assurer situation sérieuse.  
S'adresser à M. J. L. Gaudin, r. Casimir-Delavigne,  
M° Voisin.

**PRETS & fonctionnaires. CAZAU, 15, r. Saint-Laurent.**

Déposant 200.000 fr., des. souscr. Prêt hypothé-  
caire. Tr. sérieux. HUBRON, 31, rue Réaumur.  
évaluation de 60.000 fr. p. au assr. Simple direction.

erre-Leacot. Hal. Gen.

ment, dans bel. banquette d'aventur,  
 yer couvert par s.-location, beau  
 Jardin, superbe boutill., tr. belle  
 1900 fr. A enlever d'urgence av.  
 M. Pallard, 24, boul. Raspail.  
 Pour tout un ménage à qui  
 francs av. ou sans prom. de vente,  
 ur, ag. 3, p. Sit. absol. net, 120 p.  
 Vins en gros, 100, Bd Sébastopol.  
 Vins, Paris, avec grande licence,  
 par jour et pouvant bien mieux,  
 matière 30.000 fr., avec 15.000 fr.  
 10, rue Parrot, Métro Lyon, 2 à 6.  
 Personne complètement connaissant  
 tant 15.000 fr. bénéfices, boutique  
 sel, bien logé. Il faut 0,000 francs.  
 5, rue Turbigo (place République).



**SINGER**  
LA MACHINE À COUDRE  
PARFAITE

**PRIX MODIQUES  
GRANDES FACILITÉS**

**"Singer"**  
102 Rue Réaumur, PARIS  
et ses 330 Succursales



dès ce moment, vivre d'un travail  
 richement rétribué.  
 Une intense pitié la tourna pensive  
 les ouvrières condamnées au labeur  
 l'usine, à la promiscuité des taudis,

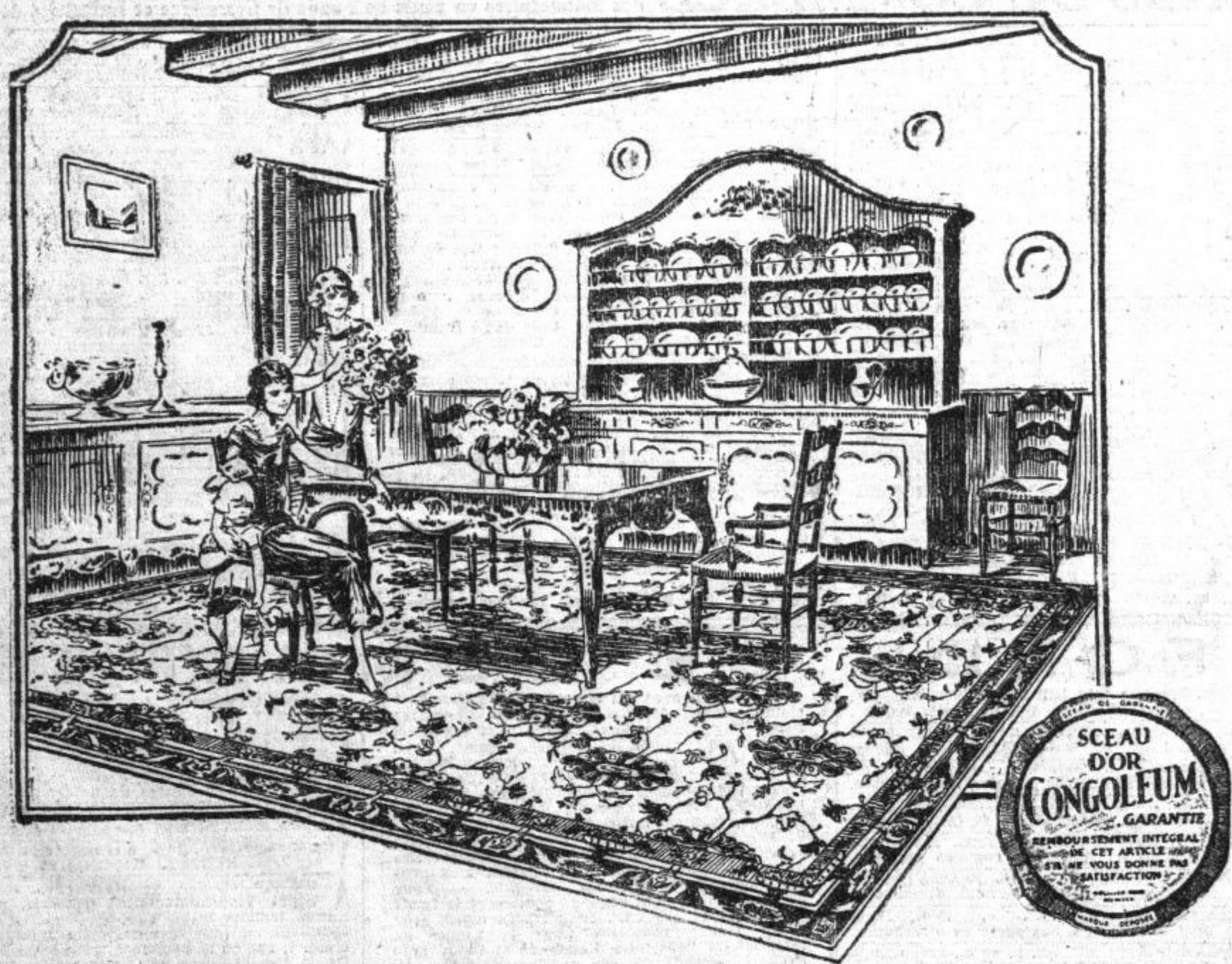
cents d'une gravité profonde et douce  
 pour exalter la prière angossée :  
 Hommes, près de vos acurs chéries  
 songez à nous ;  
 Songez près des femmes chéries,

chambre. Elle évoque

trépidantes défilées, les faces anémiques,  
 poitrines creusées sur l'établi, les dos  
 dotés sous le fardeau de l'éternelle cou-  
 velle.  
 Elle avait sans y prendre garde ou-  
 vert le piano qu'on avait installé dans  
 l'angle près de la fenêtre.  
 Elle s'assit un peu lasse devant le cin-  
 tre. Ses doigts effleurèrent les tou-  
 ches, roulant des accords en sourdine.  
 Le hasard des sons révéla en elle le  
 thème de la *Chanson de l'aiguille*. Elle  
 se souvint, elle se mit à trouver dans  
 le moindre la musique dont elle avait  
 autrefois la douceur poignante.  
 La femme tourmentée et la musici-  
 enne se rejoignaient dans l'émotion de  
 la plainte, toutes deux exaltées et  
 vaincues par la longueur d'un long cri  
 continu.  
 A voix basse, Claire se mit à chanter :  
 Cours mon aiguille dans la laine,  
 Dit l'opéra :  
 Et ses doigts frémissent, son âme en-  
 tre se livra dans l'infidèle lamentation  
 de la dernière strophe :  
 Cours mon aiguille, file, file  
 Le drap des morts,  
 Au cœur des vivants, file,  
 Tous les remords.  
 Dieu ! se peut-il que le pain vaille  
 Si cher, si cher,  
 Et que cependant si peu vaille  
 Mon sang, ma chair !  
 Claire laissa mourir lentement la der-  
 nière mesure. Sur ses doigts appesantis  
 aux touches des larmes tombèrent.  
 Elle voulut croire que les paroles in-  
 gubres avaient seules vaincu sa sensi-  
 bilité, mais le trouble de l'artiste ravie  
 de baigner son âme dans les ondes so-  
 nores du poème musical était plus grand  
 sans doute, car elle se mit bientôt à  
 chercher dans ses souvenirs d'autres  
 chansons moins tristes.  
 Elles revinrent en foule. Ses doigts

Comme il me faut

Qui les paraissait  
Cours ment à la nio,  
Aux jours d'exil,  
Cours, voici que ma santé flé,  
Et à mesure que les sensations s'enven-  
laient autour d'elle. Claire retrouvait le  
temps où elle les avait apprises, retrouvait  
les sensations éprouvées à des mo-  
ments où elle les avait châtées d'une  
manière particulière.



## Il augmente l'attrait du Foyer

Grâce à son incomparable richesse décorative, à son prix modique, à sa pose facile (ni clous, ni colle), le Congolement a apporté aujourd'hui dans des milliers d'intérieurs français un agrément et un confort qu'ils ne connaissent pas sans lui. Il rend le foyer plus gai, plus agréable à vivre par l'aspect luxueux qu'il lui donne et par les

facilités d'entretien qu'il procure à la maîtresse de maison; celle-ci gagne ainsi chaque jour un temps précieux qu'elle sait mettre à profit pour le plus grand bien de toute la famille.

Telles sont les raisons de la vogue toujours plus considérable du Congolement sous toutes ses formes. Carpettes-au-mètre-devants de lavabos - passages de couloirs.

EN VENTE DANS TOUTE LA FRANCE

# CARPETTES CONGOLEUM

Sceau d'Or

Pour votre sauvegarde, exigez le Sceau d'Or

Exigez le Sceau d'Or. Congolement est un nom déposé, propriété exclusive de la Société Congolement; il n'existe donc qu'un seul Congolement identifié par le Sceau d'Or collé sur chaque carpe.

### PRIX COURANTS

| CARPETTES                                |          |
|------------------------------------------|----------|
| 1 <sup>m</sup> 83x2 <sup>m</sup> 75..... | Fr. 150. |
| 2 <sup>m</sup> 30x2 <sup>m</sup> 75..... | 185.     |
| 2 <sup>m</sup> 75x2 <sup>m</sup> 75..... | 215.     |
| 2 <sup>m</sup> 75x3 <sup>m</sup> 20..... | 245.     |
| 2 <sup>m</sup> 75x3 <sup>m</sup> 66..... | 280.     |
| 2 <sup>m</sup> 75x4 <sup>m</sup> 57..... | 350.     |

| AU MÈTRE                                       |     |
|------------------------------------------------|-----|
| Larg. 1 <sup>m</sup> 83. Le mèt. cour. Fr. 30. |     |
| 2 <sup>m</sup> 75.....                         | 45. |

| DEVANTS DE LAVABOS                       |         |
|------------------------------------------|---------|
| 0 <sup>m</sup> 45x0 <sup>m</sup> 90..... | Fr. 11. |
| 0 <sup>m</sup> 90x0 <sup>m</sup> 90..... | 22.     |
| 0 <sup>m</sup> 90x1 <sup>m</sup> 37..... | 33.     |
| 0 <sup>m</sup> 90x1 <sup>m</sup> 83..... | 44.     |

| PASSAGE                      |         |
|------------------------------|---------|
| Larg. 0 <sup>m</sup> 60..... | Fr. 11. |

Salle d'exposition : Congolement  
56, rue du Faub. Saint-Honoré PARIS (8<sup>e</sup>)

Bureaux et Correspondance :  
47, quai de la Gare, PARIS (13<sup>e</sup>)  
Pour la vente en Belgique :  
44, r. de Lausanne, BRUXELLES

# Il vous faut des meubles jolis, solides et bon marché!

Allez partout! Regardez tout!

Vous reviendrez toujours au

## Grand Hall de l'Ameublement

qui offre aux meilleures conditions les plus beaux meubles et les meilleurs

Téléphone : NORD 32-02.

**CHAMBRE A COUCHER LOUIS XVI**  
Noyer ciré frisé  
Composée de : 1 armoire 2 glaces biseautées, largeur 1<sup>m</sup>15 entièrement démontable, portes intérieures vernies, et tiroir bijoux : 1 lit, largeur 1<sup>m</sup>40; 1 table de nuit assortie. Les 3 pièces : 1.025 fr. Avec sommier coutil; matelas bourrés; traversin, 2 oreillers plume. 1.295 fr.

**SALLE A MANGER**  
Style Renaissance  
en vieux chêne, fabrication parfaite  
Composant : 1 buffet 5 portes, finement sculpté, largeur 1<sup>m</sup>40; 1 table 3 allonges; 6 chaises cuir; 1 porte-plantes. Les 9 pièces : 1.350 fr.

Métro : Château-Rouge  
52-54-56, boulevard Barbès, PARIS-18  
Les Magasins sont fermés les Dimanches  
ENVOI FRANCO DU NOUVEL ALBUM ILLUSTRÉ

## ACHETEZ DIRECTEMENT AUX EBÉNISTES

67, B<sup>d</sup> de Sébastopol (2<sup>e</sup> Arr<sup>t</sup>)

PRIX DE FABRIQUE



CHAMBRE  
chêne sculpté  
1000 fr.

RAYON de LITERIE

Lit fer cintré, laqué noir ou vert olive, pour 2 personnes, avec 1 sommier couvert coutil ou métallique, 1 matelas, 1 traversin, 2 oreillers plume. Le lit complet 215 fr.

Lit fer et cuivre cintré laqué noir ou vert olive, anneaux cuivre reliés, avec 1 sommier à ressorts couvert coutil ou métallique, 1 matelas laine, 1 traversin, 2 oreillers plume. Le lit complet 295 fr.

Expédition franco

**OFFICIERS MINISTÉRIELS**  
2 MAISONS à Paris, 1<sup>re</sup> ANG. R. CAS-PÉRIER, 27, Rev. 50.038<sup>fr</sup>. M. a p. 500.000<sup>fr</sup>. Prêts à 2%.  
42 (10<sup>e</sup>), Rev. 38.288<sup>fr</sup>. M. a p. 250.000<sup>fr</sup>. Adj. Ch. not. Paris, 25 mai 1925. S'adr. à M<sup>re</sup> Brunel, Collet et CHAVANE, not. à Paris, 169, boulevard Magenta, dép. ench.  
IMMEUBLE à R. BLOUET, 25.700<sup>fr</sup>. M. a p. 300.000<sup>fr</sup>. Gréa. Fonc. à 4.50%. Adj. Ch. not. Paris, 19 mai 1925. S'adr. à M<sup>re</sup> Brunel, Collet et CHAVANE, not. à Paris, 169, boulevard Magenta, dép. ench.  
JOINVILLE (C<sup>te</sup> 2.289<sup>fr</sup>). A v. à l'amiable. Prix à débattre. S'adr. à place et à M<sup>re</sup> Philard, not. à Nogent-s-M. Marne, adj. Ch. not. Paris, 25 mai 1925. S'adr. à M<sup>re</sup> Brunel, Collet et CHAVANE, not. à Paris, 169, boulevard Magenta, dép. ench.  
CHÂTEAU de St-Denis, av. Pr. Wilson, 6 et 18. S'adr. à M<sup>re</sup> Brunel, Collet et CHAVANE, not. à Paris, 169, boulevard Magenta, dép. ench.  
USINE le Château, av. 2<sup>e</sup> terr. et constr. M. a p. 100.000<sup>fr</sup>. S'adr. à M<sup>re</sup> Brunel, Collet et CHAVANE, not. à Paris, 169, boulevard Magenta, dép. ench.

**PAPIERS PEINTS**  
Prix de fabrication abaisse d'échantillons franco en communication LA DÉCORATION MODERNE, 50, rue Lamoignon, Paris Nord-Sud 1, Lamoignon - Téléphone 14-43

## UN MILLION A GAGNER LE 2 JUIN 1925

OUVREZ VOTRE PORTE A LA FORTUNE en achetant la meilleure et la plus avantageuse des VALEURS A LOTS : LE CREDIT NATIONAL 1919 garanti par l'Etat. Ce titre est un véritable Billet de Banque toujours négociable et participant à des TIRAGES NOMBREUX offrant :

| CHANCES DE GAGNER UN MILLION de francs |                |
|----------------------------------------|----------------|
| 280                                    | 500.000 Francs |
| 280                                    | 100.000        |
| 1.400                                  | 100.000        |
| 2.800                                  | 50.000         |

Tout titre non gagnant est remboursable à 600 francs.

CHACQUE SOUSCRIPTEUR D'UNE OBLIGATION BÉNÉFICIE EN OUTRE DE 5% D'INTÉRÊTS

PAIEMENT : 15 FRANCS EN SOUSCRIVANT, ET LE SOLDE EN 20 MENSUALITÉS

Vous portez dès le 1<sup>er</sup> Versement de 15 fr. GAGNER UN MILLION qui vous sera immédiatement intégralement payé.

LISTES GRATUITES APRÈS TIRAGES - SÉCURITÉ ABSOLUE

NOMS DE QUELQUES GAGNANTS AUX OBLIGATIONS DU CREDIT NATIONAL :  
M. MARCEL AILLER, Instituteur à Upié (Drôme);  
M. FENARD, Employé d'usine à Baigneville (Vosges);  
M. NOIREL, Rentière à Nancy (Meurthe-et-Moselle);  
M. GENTIL, Maréchal-Ferrand à Vouziers (Ardennes);  
M. AVON, Propriétaire à Saint-Martin-de-Grau;  
M. Joseph ROUX, Jardinier, quartier de LA CHACADE, boulevard d'ANTONIN, a gagné 500.000 fr.

Mandat 15 fr. à BANQUE NATIONALE MOBILIÈRE (Service P.), 43, rue Saint-Lazare, Paris (8<sup>e</sup>)

La Médecine ne peut pas plus restituer l'ouïe à un sourd qu'elle n'est capable de faire voir un myope ou un presbyte sans lunettes.

**l'ACOUSTIPHONE**  
est  
**la lunette du Sourd**

Il capte, concentre et amplifie les sons et les amène aux organes essentiels de perception et fait entendre.

Il stimule l'organe auditif par une gymnastique incessante qui provoque le retour des fonctions abolies.

Envoi gratuit d'un Livre illustré Français.  
D<sup>e</sup> l'ACOUSTIPHONE, Service F.  
34, Rue Meslay, PARIS (3<sup>e</sup>)

VIN FIN. Les 205 litres, port, régime, fait neuf, tout compris. Echant<sup>on</sup> gratis. M<sup>re</sup> ANDRÉ, Narbonne.

**TIMIDITÉ** vaincue sans retour R. SUARD, Spécialité Vincennes - Boite 825

**AU LIT SANS PAREIL**  
27 et 29, Boulevard Voltaire, PARIS XI<sup>e</sup>  
Tél. : Roquette 19-20  
Maison de Confiance fondée en 1867  
**LIT FER ET CUIVRE**  
Cintré Louis XV ornements cuivre, Cross piliers 52"x7"  
Lit N<sup>o</sup> 4  
Le lit seul, largeur 125 cm ..... 95 fr.  
Le lit complet au modèle avec sommier métallique double mailles ou coutil, matelas traversin, 2 oreillers plume... 295 fr.  
CATALOGUE ENVOYÉ FRANCO SUR DEMANDE  
Livraisons gratuites Paris et Banlieue  
Expéditions franco de port et d'emballage pour toute la France.



On marche sans fatigue avec les Semelles 'STICK-A-SOLES' de PHILLIPS.

Procurez-vous le maximum de confort en utilisant ces semelles de caoutchouc minces et légères. Collées sur vos chaussures élégantes avec la Dissolution PHILLIPS, elles sont inusables. Elles sont absolument invisibles.

LES SEMELLES  
**Stick-a-Soles**  
de PHILLIPS

Prix la Paire (sans encre)  
Dames... fr. 10.50  
Hommes... fr. 14.50  
Dissolution comprise

En noir et en brun

Les TALONS PHILLIPS  
Prix la Paire  
Dames... fr. 4.00  
Hommes... fr. 6.00  
S'importe par leur qualité

**CREDIT NATIONAL de l'AMEUBLEMENT**  
12 Mois de CRÉDIT 129, Avenue Ledru-Rollin, 129 PARIS Au prix du COMPTANT

**CHAMBRE A COUCHER**  
acajou et bronzes.  
15 versements de 158 fr.

**SALLE A MANGER**  
acajou et bronzes.  
15 versements de 206 fr.

**CHAMBRE LOUIS XV**  
noyer ciré frisé.  
15 versements de 150 fr.

**CHAMBRE LOUIS XVI**  
noyer ciré frisé.  
15 versements de 127 fr.

EXPÉDITION FRANCO en PROVINCE. - CATALOGUES ILLUSTRÉS GRATUITS

**CYCLISTES**  
Dans votre intérêt, avant d'acheter une BICYCLETTE, au comptant ou à crédit, demandez le catalogue illustré de la

Maison Fernand CLÉMENT A LEVALLOIS-PERRET

Vous ferez des économies en choisissant notre marque qui est universellement connue.

**4.000 MATELAS**  
à solder dans les 10 jours, garantis tout laines faces bourrées de coton. Expédition franco en province.

| Poids                         | 10  | 14  | 16  | 18  | 20  | 22  |
|-------------------------------|-----|-----|-----|-----|-----|-----|
| Larg. 80                      | 100 | 115 | 135 | 150 | 165 | 175 |
| Petit lino                    | 95  | 120 | 135 | 150 | 165 | 175 |
| Grise supérieure              | 125 | 150 | 175 | 195 | 205 | 220 |
| Beige clair extra             | 150 | 185 | 210 | 235 | 250 | 270 |
| Blanche 1 <sup>re</sup> choix | 170 | 210 | 230 | 270 | 280 | 305 |
| Blanche 2 <sup>e</sup> choix  | 195 | 235 | 270 | 305 | 330 | 355 |
| Blanche extra                 | 210 | 270 | 305 | 340 | 370 | 395 |
| Traverse plus fine            | 25  | 35  | 40  | 45  | 50  | 55  |

HALLE AUX LAINES, 2, rue Gaspard-André, LYON

**ACCORDÉONS**  
Catalogue illustré en couleurs  
Prix : 1 franc  
DEDENIS, fabricant BRIVE (Corrèze)

Téléphone vos PETITES ANNONCES CLASSÉES à Bergère 57-26 ou 41-77 et Louvre 60-27

Antiseptique Idéal  
PUISSANT - INOFFENSIF - INALTERABLE

## GOMENOL PREVET

Les Produits d'origine RHINO-PATES, SIROP, CAPSULES, VASELINE, ONGUENT, SAVON, etc.

**OLEOS GOMENOL**  
différents dosages selon le mal à guérir sont livrés SOUS-CACHET par le LABORATOIRE du GOMENOL et portent la Marque PREVET qui en garantit l'Authenticité et la Pureté.

Exiger le Produit Sous-Cachet avec la Marque Prevét REFUSER LES SUBSTITUTIONS

Dans toutes les bonnes Pharmacies  
Notices et tous Renseignements au LABORATOIRE du GOMENOL 17, rue Amboise Thomas, PARIS (9<sup>e</sup>)

**Savon Rodoll**  
Vrai talisman de jeunesse et de beauté

Alors que les autres savons réussissent à peine à plus ou moins nettoyer l'épiderme, la mousse onctueuse du Savon Rodoll non seulement débarrasse les pores de toutes impuretés et active l'excrétion et la respiration cutanée, mais pénètre jusqu'au plus profond du derme et apporte aux tissus épuisés et altérés, un merveilleux ferment de vie nouvelle. Aussi, sous son action, rides, points noirs et pores dilatés ne tardent-ils pas à disparaître, laissant au visage un teint frais et velouté.

**2 francs**

**PAPIERS PEINTS**  
Vente directe par la MANUFACTURE PERROTIN 51, Boulevard GAMBETTA, PARIS (15<sup>e</sup>)  
Album échantillon franco Province

**LES CYCLES HOEL**  
136, rue Darnéville - PARIS-18<sup>e</sup>  
constructeur des Bicyclettes de Précision  
Homme 250<sup>cc</sup> Dame 275<sup>cc</sup> Course 299<sup>cc</sup>  
Rigoureusement garanties. - Catalogue illustré gratuit.

# DUBONNET

## VIN TONIQUE AU QUINQUINA